

rejeté

SÉNAT

le 19 juin 1963.

2^e SESSION ORDINAIRE DE 1962-1963

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

pour 1963

*portant maintien de la stabilité économique
et financière*

REJETÉ PAR LE SÉNAT
DANS SA DEUXIÈME LECTURE

*Le Sénat a rejeté, en deuxième lecture, le
projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, en
deuxième lecture.*

Délibéré en séance publique, à Paris, le
19, juin 1963.

Le Président,
Signé : Amédée BOUQUEREL.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 240, 290, 292 et in-8° 27 ;
340 et in-8° 38 ;
306, 345 et in-8° 40.

Sénat : 104, 106, 107 et in-8° 39 (1962-1963) ;
124 et in-8° 40 (1962-1963) ;
130 (1962-1963).
